



Réunion à Genève, des états membres de l'oms, pour mettre au point le traité sur le tabac

Rubrique : actualités - Date : vendredi 11 octobre 2002

Genève, le 11 octobre - Les négociateurs des états membres de l'OMS se réuniront à Genève à partir de la semaine prochaine pour discuter pendant 15 jours des règles mondiales à adopter afin de juguler la publicité, la promotion, la vente et la contrebande des produits du tabac.

La cinquième session de l'Organe intergouvernemental de négociation (INB, du 14 au 25 octobre) étudiera le nouveau texte de la convention-cadre pour la lutte antitabac qui propose les options ressortant de quatre années de négociations. C'est le chef des négociations, l'Ambassadeur brésilien Luis Felipe de Seixas Corrêa, qui a rédigé le nouveau texte.

« Les négociations sont parvenues à une étape cruciale. Le travail technique est achevé et le moment est venu pour tous les pays de montrer leur détermination pour juguler l'épidémie de tabagisme, a déclaré le docteur Gro Harlem Brundtland, Directeur général de l'OMS. Depuis que nous avons commencé à travailler sur la convention, nous avons dû constamment réviser à la hausse les statistiques de mortalité. Aujourd'hui, le tabac tue 4,9 millions de personnes par an, contre 4 millions au début des négociations. Une convention forte permettra de sauver des vies - nous devons tous nous rappeler que tout retard signifie davantage de décès et davantage d'enfants succombant au tabac. »

Alors que le tabac a longtemps été considéré comme un problème de « pays riche », le monde a réalisé ces quatre dernières années qu'il constituait une menace encore plus grave pour les pays en développement. Les sociétés productrices ont orienté leurs efforts de marketing et de vente sur ces pays et sur les marchés auparavant fermés pour compenser la stagnation des ventes en Europe et en Amérique du Nord.

De nombreux pays demandent de strictes interdictions de la publicité, de fermes réglementations pour juguler la contrebande des produits du tabac entre et dans les pays, ainsi qu'une politique des prix dissuadant les jeunes de commencer à fumer. Les études montrent que, dans certains pays, plus de 60 % des 13 - 15 ans consomment du tabac et que près d'un quart d'entre eux ont fumé leur première cigarette avant l'âge de 10 ans. Ils veulent en majorité arrêter de fumer et ont déjà essayé d'y parvenir.

Les négociateurs se sont également intéressés à l'industrie du tabac, notamment à ses efforts pour faire échouer les négociations. Une résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé sur la « transparence de la lutte antitabac » demande aux Etats Membres la plus grande vigilance quant aux tactiques qu'elle et ses agents utilisent pour soulever des problèmes sans rapport avec l'objet des négociations ou proposer des solutions sans intérêt.

La convention-cadre pour la lutte antitabac sera présentée à l'Assemblée mondiale de la Santé lors de sa prochaine session en mai 2003. Une dernière session de négociations est prévue en février prochain.

Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et articles de fond OMS, ainsi que d'autres informations sur le sujet, sont accessibles sur Internet à partir de la page d'accueil de l'OMS